

## Installation d'un maraicher Bio sur les terres de la collectivité ( Dracénie Provence Verdon agglomération) - site pilote



### Communauté d'Agglomération Dracenoise



Square Mozart  
Bp 129  
83004 Draguignan

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



### CONTEXTE



Dracénie Provence Verdon agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un projet alimentaire de territoire en 2021. La production agricole du territoire de la Dracénie est majoritairement viticole. Le territoire est soumis à une forte pression foncière notamment sur les terres agricoles. Un certain nombre d'exploitations maraichères disparaissent (exploitants âgés, absence de transmission, pénibilité du métier, etc). L'autonomie alimentaire du territoire est estimée à 4%. L'agglomération propriétaire de 4 ha de terres propices au maraichage sur la commune des Arcs sur Argens a souhaité tester une opération pilote en mettant à disposition ces terrains pour y développer une activité maraîchère conduite en agriculture biologique dans un souci de diversifier la production de son territoire et de favoriser l'approvisionnement des consommateurs en produit bio et locaux.

### OBJECTIFS ET RESULTATS

#### Objectifs généraux

Ce projet a été mené en parallèle avec l'élaboration du projet alimentaire de territoire de la Dracénie et a pour objectif de

- Développer la production maraîchère bio locale
- Tester le rôle de la collectivité dans le développement des productions agricoles alimentaire durables

- Mettre en place un site pilote à titre démonstratif et mieux cerner les enjeux de l'installation en maraichage

## Résultats quantitatifs

A ce jour le maraicher est installé, il démarre sa troisième saison de production et cultive 1/3 des surfaces

## Résultats qualitatifs

Le maraicher installé monte progressivement en puissance, il a repris 2 AMAP de la Dracénié (80 adhérents environ), fourni une épicerie solidaire et une association d'aide alimentaire. Un projet de glanage est en train d'émerger. Ce site est également le lieu de rencontre (étude TRANSFEL), de visite de consommateurs (défi FAAP), de formation professionnelle (partenariat avec Pôle emploi via Delta Sud formation).

Au delà de la production en agriculture biologique, l'exploitant développe également des pratiques agro-écologiques (plantation de haies, utilisation du broyat de déchets verts de la collectivité, etc.)

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

- **Réalisation d'une étude de faisabilité opérationnelle par DPVa confiée à agribiovar** : qualité du sol, contrainte en matière d'urbanisme, voirie, réseau électrique, ressource en eau d'irrigation, sensibilité environnementale, voisinage, opportunité de faire des lots, etc.
- **Appel à candidature avec mise en place d'un Comité de sélection**
- **Mise à disposition des terres via Convention de mise à disposition (CMD) SAFER** auprès du candidat retenu
- **Réalisation des travaux** (arrachage vignes et raccordement réseau électrique du bâtiment)
- **Suivi et bilan** de l'opération avec réalisation d'un bilan technico-économique

### Planning

Mars 2020 : délibération de principe

Mai 2020 : étude de faisabilité

Automne 2020 : appel à candidature et choix du candidat

Automne 2021 : Fin des travaux et mise à disposition officielle des terres à l'exploitant

Printemps 2022 : première saison de production maraichère

### Moyens humains

Projet porté et suivi par la Chargée de mission agriculture et alimentation en collaboration avec les services support de l'agglomération (urbanisme, environnement, foncier, technique)

1 exploitant agricole installé avec 1 ETP salarié à temps plein.

### Moyens financiers

Le coût du projet pour DPVa est évalué à 238 500 € et se décompose de la manière suivante :

- Acquisition foncière (2012) : 167 000 €
- Etude faisabilité : 2500 € TTC
- Travaux (arrachage vigne et raccordement électrique) : 69 000 €

Le reste de travaux (bassin tampon pour irrigation, réfection cabanons, réseau

d'irrigation enterré, etc) ayant été pris en charge par l'exploitant.

## Moyens techniques

La Maitrise d'ouvrage est portée par la Direction de l'économie de DPVa qui a été appuyé par Agribiovar via l'étude de faisabilité, la SAFER pour la mise en place de l'appel à candidature et la CMD et les services internes de l'agglomération notamment en matière de foncier et d'urbanisme.

## Partenaires mobilisés

Ont été étroitement associé à la démarche notamment dans l'élaboration de l'appel à candidature (critères et clauses) et le choix du candidat :

- Les élus référents de DPVa et de la commune concernée par le projet
- Les principaux acteurs du monde agricole (Chambre d'agriculture, ADEAR, Agribiovar, SAFER)

D'autres partenaires "ressource" ont également été ponctuellement associés à la démarche notamment : DDTM, Société du canal de Provence, Syndicat mixte de l'Argens, chargé de mission Natura 2000

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Volonté politique affirmée - Le projet a fait l'objet d'une délibération de principe

Bonne mobilisation de l'ensemble des partenaires qui ont joué le jeu notamment dans le cadre de la préparation de l'appel à candidature et du choix du candidat (décision collégiale)

Candidat retenu de qualité, compétent et motivé

### Difficultés rencontrées

Difficultés longueur et lourdeur administratives

Peu de candidatures valables

### Recommandations éventuelles

Prévoir un accompagnement technico-économique dès le départ de l'installation.

Faciliter le démarrage de l'exploitation par un exonération de loyer pendant 3 ans

Anticiper et coordonner le projet avec le rythme des saisons et des cultures

Prévoir 3 ou 4 mois entre le lancement de l'appel à candidature et le rendu des dossiers de candidature pour permettre aux candidats de monter des dossiers aboutis

Bien associer les partenaires en amont du projet notamment la commune

---

## Mots clés

AGRICULTURE | COLLECTIVITES LOCALES | OPERATION PILOTE

## Dernière actualisation

Mai 2024

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

## Contact ADEME

Emilie LE FUR

[emilie.lefur@ademe.fr](mailto:emilie.lefur@ademe.fr)

